

MARS 2024

# GUIDE DES NORMES GRAPHIQUES

Direction des communications et des affaires publiques



Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

Ce guide a été conçu pour soutenir les différentes directions, les partenaires et les membres de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (« OOAQ » ou « l'Ordre ») dans leurs efforts de communication. Il rassemble les divers éléments graphiques qui garantissent la cohérence de l'identité de marque de l'Ordre.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>2.</b>
<b>FONDEMENTS DE</b>	<b>IDENTITÉ DE</b>
<b>L'ORGANISATION</b> .....	<b>MARQUE</b> .....
2	4
<hr/>	<hr/>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mission</li><li>• Vision</li><li>• Valeurs</li><li>• Slogan</li></ul>	<b>2.1. Identité organisationnelle</b> .....
	5
	2.1.1. Logos .....
	5
	<b>2.2. Application organisationnelle</b> ....
	11
	2.2.1. Numérique .....
	11
	2.2.2. Imprimé .....
	17
	<b>2.3. Éléments visuels</b> .....
	24



# FONDEMENTS DE L'ORGANISATION

---

## Mission

L'OOAQ a pour mission d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, notamment en assurant la surveillance de la pratique et en soutenant le maintien des compétences.

---

## Vision

L'Ordre et ses membres s'engagent à être une force rassembleuse et inclusive pour faire évoluer les pratiques en cohérence avec les besoins de la société québécoise.

---

## Valeurs

### Collaboration

L'OOAQ développe un dialogue franc et respectueux avec les groupes et les personnes avec lesquels il interagit. Il est soucieux de développer avec ceux-ci une relation de confiance s'inscrivant dans la durée. Il stimule les occasions d'échange, la circulation des idées et l'apprentissage par le partage d'expérience. Il agit en partenaire et considère le public comme un allié. Ses membres forment une communauté de pratiques et son personnel, une équipe.

### Innovation

L'OOAQ conçoit les nouvelles réalités comme des champs de possibilités, car un environnement qui évolue est une occasion d'apprendre, d'encourager le changement et d'inspirer des solutions inédites. Pour cela, l'Ordre s'appuie sur la compétence, l'efficacité, la volonté d'amélioration continue et les expertises variées de ses personnes dirigeantes, de ses membres et de son personnel.

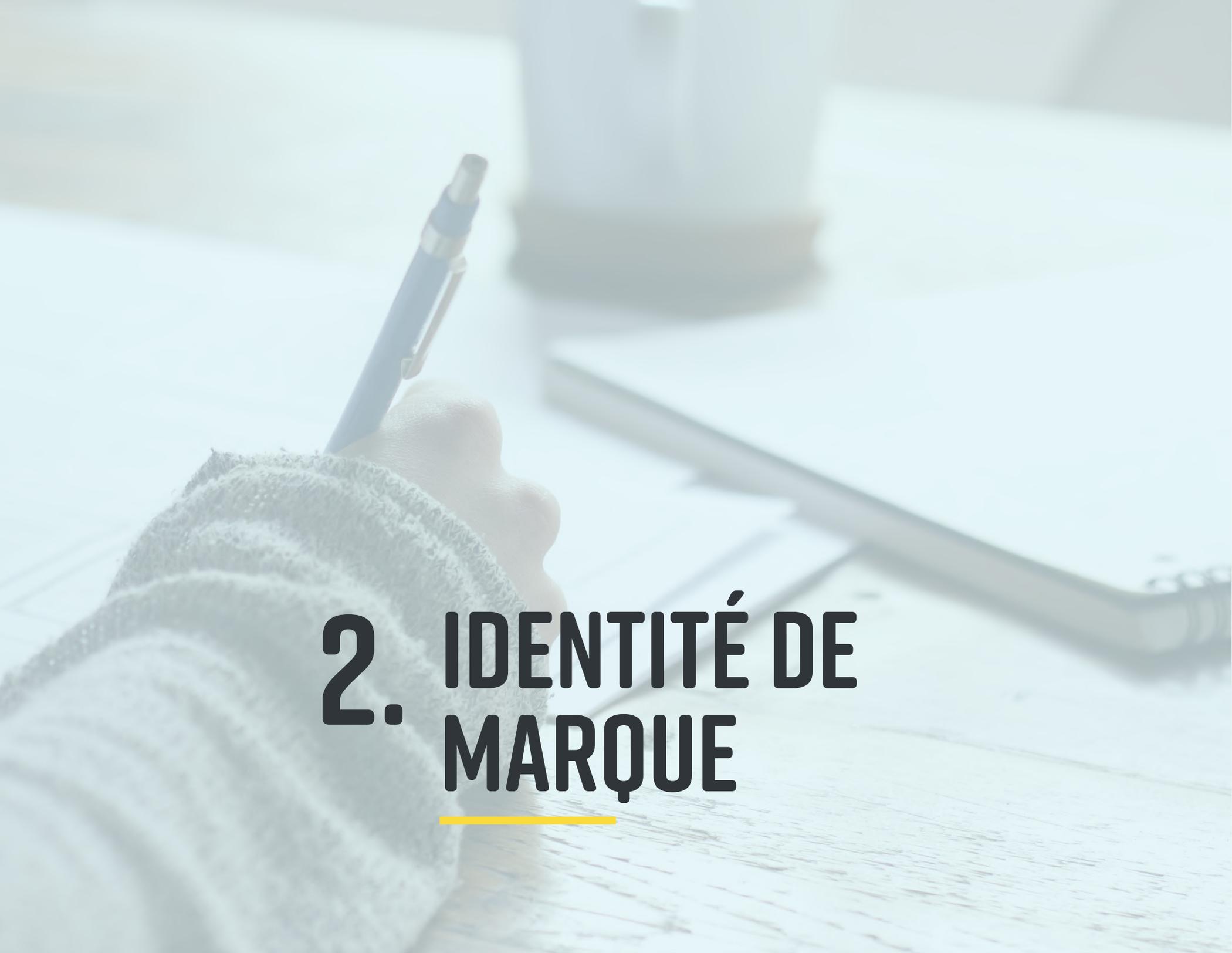
### Intégrité

Rigueur et probité sont au fondement des interventions de l'Ordre. Ses personnes dirigeantes et son personnel agissent selon des valeurs éthiques solides, comprises, partagées et appliquées, afin de se mériter la confiance du public.

---

## Slogan

LA COMMUNICATION HUMAINE, UN BESOIN ESSENTIEL

A hand holding a blue pen over a notebook on a desk. The background is a blurred office setting with a laptop and a cup. The text '2. IDENTITÉ DE MARQUE' is overlaid in bold black font, with a yellow underline under the word 'MARQUE'.

## 2. IDENTITÉ DE MARQUE

---

# 2.1. IDENTITÉ ORGANISATIONNELLE

## 2.1.1. LOGOS

### Description

Les logos de l'Ordre présentent une combinaison indissociable de deux éléments : le nom complet de l'OOAQ et le symbole d'ondes auditives et orales. Ils reflètent la mission de l'Ordre d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, notamment en assurant la surveillance de la pratique et en soutenant le maintien des compétences.

Il est impératif de respecter l'intégrité des logos en évitant toute altération, que ce soit par la suppression ou l'ajout d'éléments ou par la modification des couleurs. Ceci garantit la reconnaissance et la crédibilité de l'identité organisationnelle de l'Ordre.

### Utilisation

Les logos sont présents sur l'ensemble des communications officielles de l'Ordre et ne peuvent être utilisés par d'autres organisations pour éviter toute confusion. Pour tout besoin d'utilisation des logos de l'Ordre, une approbation doit être obtenue auprès de la direction des communications et des affaires publiques de l'OOAQ en communiquant à l'adresse courriel [communications@ooaq.qc.ca](mailto:communications@ooaq.qc.ca).

### Logo vertical



Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

- Ondes auditives et orales
- Renforce l'image d'une structure professionnelle établie
- Traduit une image solide et stable

## Logo horizontal

Le logo horizontal de l'Ordre est employé dans les situations où l'espace disponible ne permet pas l'utilisation du logo vertical. Cette option offre une flexibilité visuelle tout en préservant l'intégrité de l'identité organisationnelle de l'Ordre. Le logo horizontal de l'Ordre, bien que conçu pour s'adapter aux contraintes d'espace restreint, conserve une valeur équivalente à celle du logo vertical.

## Logo membre

Le logo membre est exclusif aux orthophonistes et audiologistes inscrites et inscrits au Tableau de l'Ordre. Il équivaut à inscrire la mention «membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec», comme prescrit par le Code de déontologie de l'OOAQ. Il a été créé afin d'éviter toute confusion entre les communications officielles de l'Ordre et les services offerts par ses membres.

Ce logo peut être employé par les membres sur leurs supports numériques et imprimés. Les cliniques offrant des services en orthophonie ou en audiologie peuvent l'utiliser pour promouvoir leurs services professionnels, à condition qu'il soit associé au nom des membres de l'Ordre.

## Logo horizontal



---

Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

---

## Logo membre

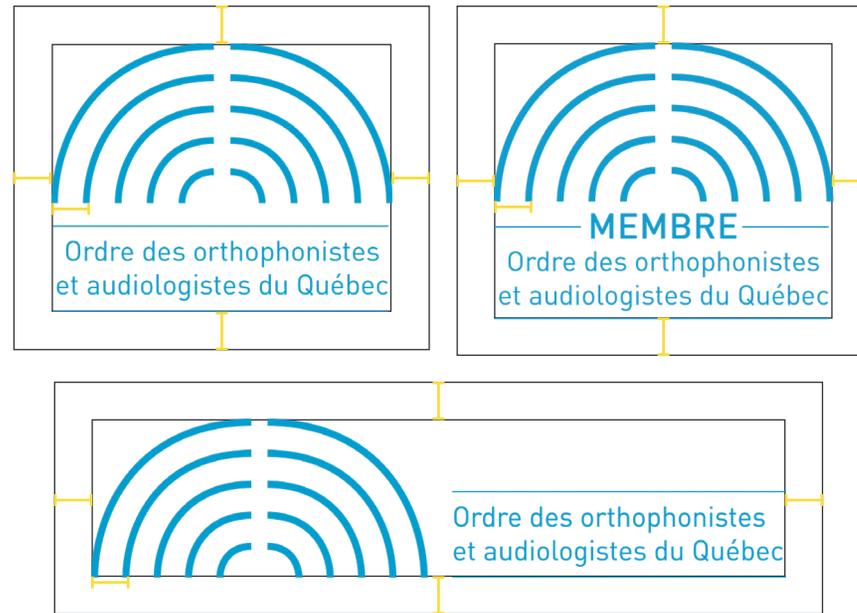


## Espace de protection

Afin de préserver l'intégralité visuelle des logos, il est essentiel de les encadrer d'un espace de protection qui ne doit être encombré d'aucun élément textuel ou visuel.

Cette zone est déterminée en fonction de la largeur entre les deux plus grandes courbes du symbole d'ondes auditives et orales, incluant les traits des deux courbes. Ainsi, l'espace de protection reste proportionnel à la taille du logo, qu'il soit utilisé en grand format pour un support visuel large ou en plus petite taille.

Les lignes jaunes ci-contre représentent l'espace de protection.



## Typographie

La police de caractères utilisée dans les logos est **Din Pro Regular**.

Aa Bb Cc Dd

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

## Couleur

Les logos adoptent la même teinte de bleu. Il est **impératif de respecter cette couleur** afin de maintenir l'unité et la reconnaissance des logos à travers toutes les communications de l'Ordre.

HEX | #009ECF  
RVB | R 0 V 158 B 207  
CMJN | C 100 % M 24 % J 0 % N 19 %

## Couleurs monochromatiques

Il est fortement recommandé de privilégier la teinte de bleu pour les logos afin de maintenir la cohérence et la reconnaissance de l'Ordre.

Toutefois, si le contraste avec le fond compromet la lisibilité, l'intégrité ou la clarté des logos, des versions alternatives en blanc ou en noir peuvent être utilisées. Voici quelques exemples où ces versions monochromatiques peuvent être employées :

- lorsque le fond n'est pas suffisamment pâle, l'utilisation du logo noir est favorisée et dans le cas contraire, le logo blanc est choisi;
- pour une impression en noir et blanc ou lorsque l'impression couleur n'est pas possible;
- lorsque le logo est accompagné d'un ensemble de logos noirs (ex. : dans le cadre d'une commandite).

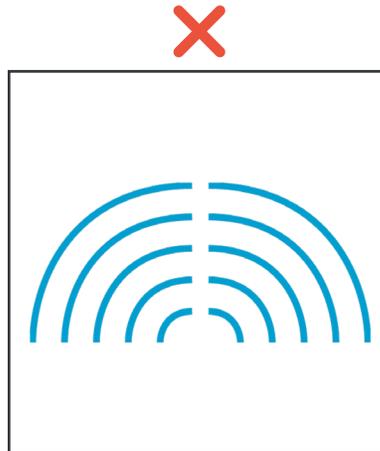
Il est impossible d'apposer les logos sur une image à moins que celle-ci soit accompagnée d'un filtre suffisamment opaque pour garantir leur lisibilité.



## Utilisations inappropriées

Toute personne qui utilise les logos de l'Ordre doit s'assurer qu'ils sont conformes aux formats originaux :

- les logos ne peuvent pas être déformés, transformés, inversés ou recolorés;
- aucun des éléments des logos ne peut être utilisé séparément (ex. : à des fins décoratives);
- l'emplacement et la proportion des éléments des logos l'un par rapport à l'autre doivent être respectés;
- les logos doivent toujours être parallèles au texte du document où ils apparaissent;
- les logos doivent toujours être présentés dans une qualité optimale;
- le logo membre ne peut pas être utilisé en format horizontal, il n'existe que dans le format vertical.



## Dimensions minimales

L'Ordre établit des dimensions minimales pour les logos, qu'ils soient utilisés sur des supports numériques ou imprimés.

Celles-ci assurent le maintien de la clarté et de la lisibilité des éléments des logos dans toutes les situations où les ils sont présentés.

Il est essentiel que les dimensions des logos demeurent proportionnelles à la taille du support sur lequel ils sont affichés. Par exemple, sur une grande affiche, les dimensions ci-contre peuvent ne pas être suffisantes pour assurer une lisibilité optimale des logos.

## Dimensions minimales numériques



Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

85 px



**MEMBRE**

Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

85 px



Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

160 px

## Dimensions minimales imprimées



Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

3,5 cm



**MEMBRE**

Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

3,5 cm



Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

4,5 cm

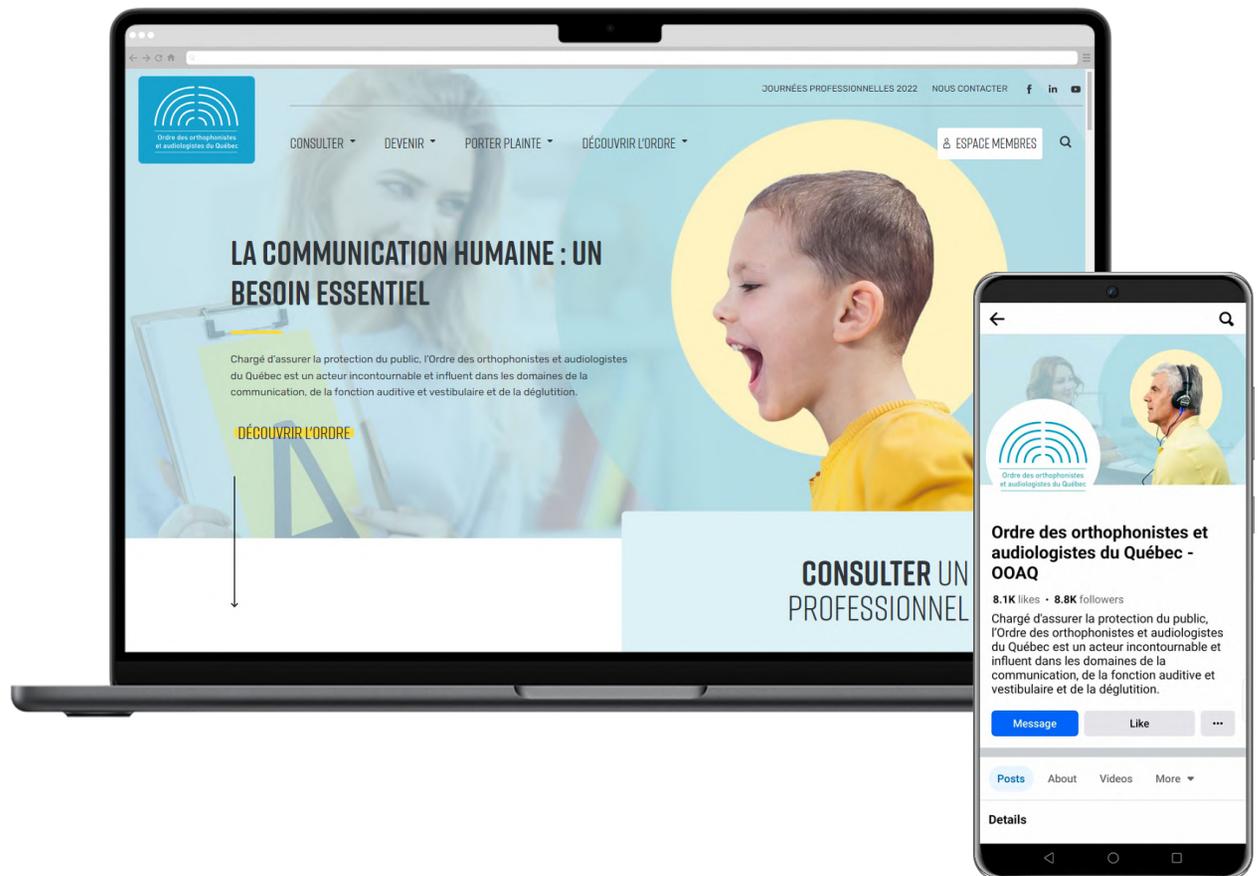
# 2.2. APPLICATION ORGANISATIONNELLE

## 2.2.1. NUMÉRIQUE

### Description

Cette section offre une vue d'ensemble des plateformes numériques de l'Ordre. Voici une liste d'exemples de supports utilisés :

- **site Web** : le site Web centralise toutes les informations relatives à l'Ordre destinées au grand public, aux professionnelles et aux professionnels;
- **Espace Fréquences** : un espace de partage de contenus professionnels et scientifiques s'adressant aux orthophonistes et aux audiologistes;
- **réseaux sociaux** : l'Ordre utilise les plateformes Facebook, LinkedIn et YouTube pour partager des contenus au grand public, aux professionnelles, aux professionnels et à ses partenaires.



## Palette de couleurs

La palette de couleurs utilisée dans les supports numériques de l'Ordre se compose de trois teintes principales de bleu et de jaune, accompagnées de plusieurs teintes secondaires, ces dernières étant des couleurs accent à utiliser avec parcimonie. Elle intègre également des teintes de fond pâles favorisant une lisibilité optimale et une adaptabilité selon les besoins de mise en page. La couleur de texte est un gris très foncé, préférée à un noir pur, assurant une esthétique douce, évitant la fatigue visuelle et améliorant la netteté à l'écran.

Dans le cadre d'un projet ou d'une campagne, des variations de ces couleurs peuvent être employées pour différencier les supports visuels développés des contenus habituels de l'Ordre. Dans de telles situations, il est essentiel que les teintes choisies s'harmonisent avec la palette principale, que ce soit au niveau des tons ou de l'esthétique.

**La teinte de bleu principale (#009ECF) doit se trouver dans toutes les communications numériques de l'Ordre.**

### Principales

**HEX | #009ECF**  
**RVB | R 0 V 158 B 207**  
**CMJN | C 100 % M 24 % J 0 % N 19 %**

**HEX | #DDF2F6**  
**RVB | R 221 V 242 B 246**  
**CMJN | C 10 % M 2 % J 0 % N 4 %**

**HEX | #FADB3C**  
**RVB | R 250 V 219 B 60**  
**CMJN | C 0 % M 12 % J 76 % N 2 %**

**HEX | #EBF9FE**  
**RVB | R 235 V 249 B 254**  
**CMJN | C 7 % M 2 % J 0 % N 0 %**

**HEX | #FEF3C0**  
**RVB | R 254 V 243 B 192**  
**CMJN | C 0 % M 4 % J 24 % N 0 %**

**HEX | #A9DAE3**  
**RVB | R 169 V 218 B 227**  
**CMJN | C 26 % M 4 % J 0 % N 11 %**

**HEX | #FOCA0A**  
**RVB | R 240 V 202 B 10**  
**CMJN | C 0 % M 16 % J 96 % N 6 %**

**HEX | #087191**  
**RVB | R 8 V 113 B 145**  
**CMJN | C 94 % M 22 % J 0 % N 43 %**

### Secondaires

**HEX | #F6F6F6**  
**RVB | R 246 V 246 B 246**  
**CMJN | C 0 % M 0 % J 0 % N 4 %**

**HEX | #FFFFFF**  
**RVB | R 255 V 255 B 255**  
**CMJN | C 0 % M 0 % J 0 % N 0 %**

**HEX | #CFEAF3**  
**RVB | R 207 V 234 B 243**  
**CMJN | C 15 % M 4 % J 0 % N 5 %**

### Fonds

**HEX | #30353A**  
**RVB | R 48 V 53 B 58**  
**CMJN | C 17 % M 9 % J 0 % N 77 %**

### Textes

## Typographies

Les polices de caractères utilisées par l'Ordre dans la majorité des supports numériques sont Rift Soft Bold, Rubik Bold, Rift Soft Regular et Rubik Regular. Cette combinaison de typographies assure une présentation visuelle dynamique et au goût du jour.

Il est important d'adapter la taille des caractères en fonction du contexte et des supports numériques employés afin de garantir une lisibilité optimale et une meilleure accessibilité. Par exemple, sur un écran d'ordinateur, situé à quelques centimètres des yeux, les caractères peuvent être plus petits que sur un diaporama présenté à un public éloigné ou dans une vidéo où le texte défile rapidement.

La taille des caractères doit être suffisamment grande pour permettre :

- une lecture fluide et sans effort;
- des caractères nets et bien définis, sans que les contours soient flous ou irréguliers;
- une lisibilité facile lorsque le texte est placé sur un fond contrasté.

### Titre 1, Titre 2

RIFT SOFT BOLD

AA BB CC DD

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

### Titre 3, Texte en gras

Rubik Regular

Aa Bb Cc Dd

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

### Texte d'accent

RIFT SOFT REGULAR

AA BB CC DD

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

### Texte

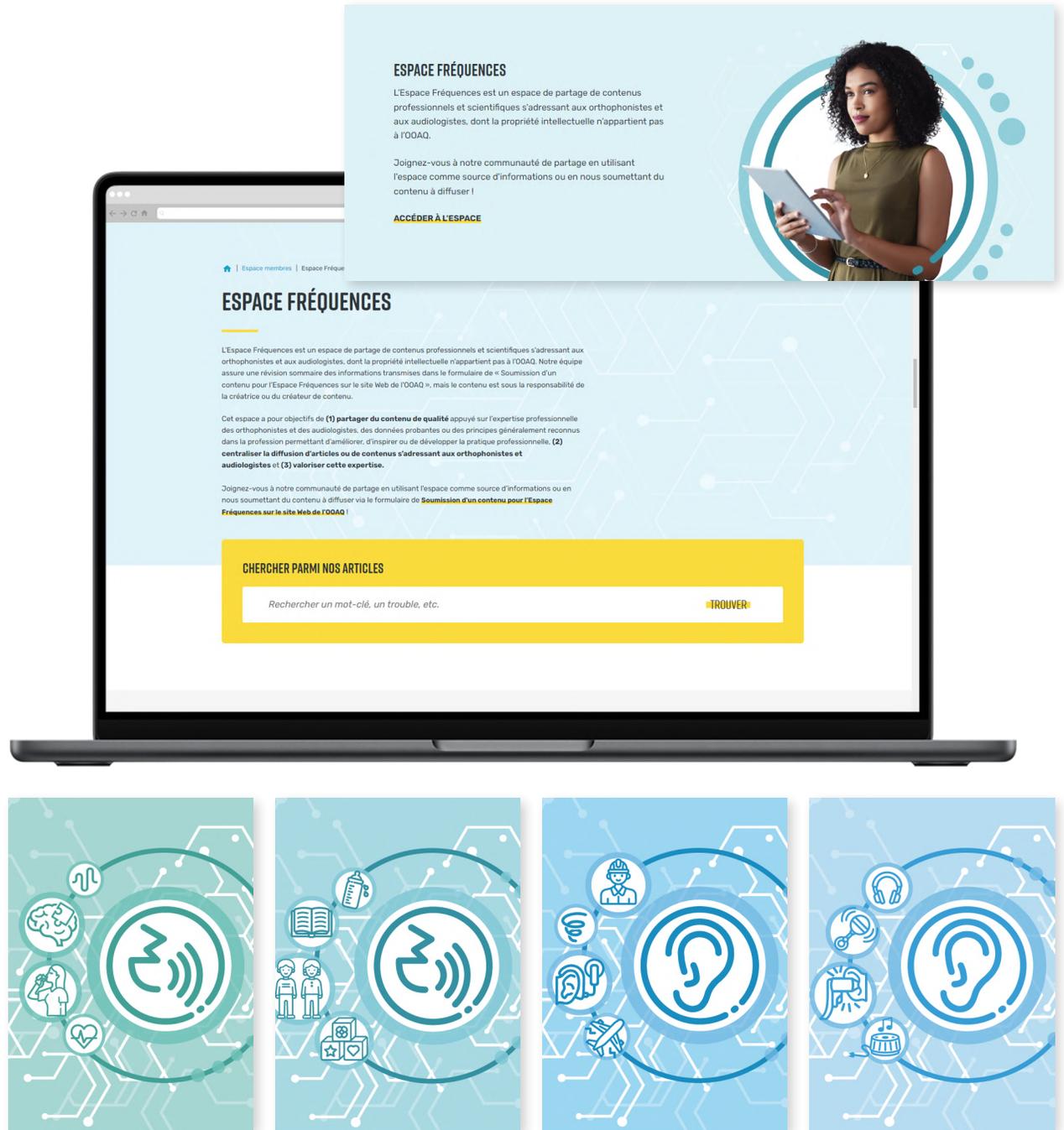
Rubik Regular

Aa Bb Cc Dd

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

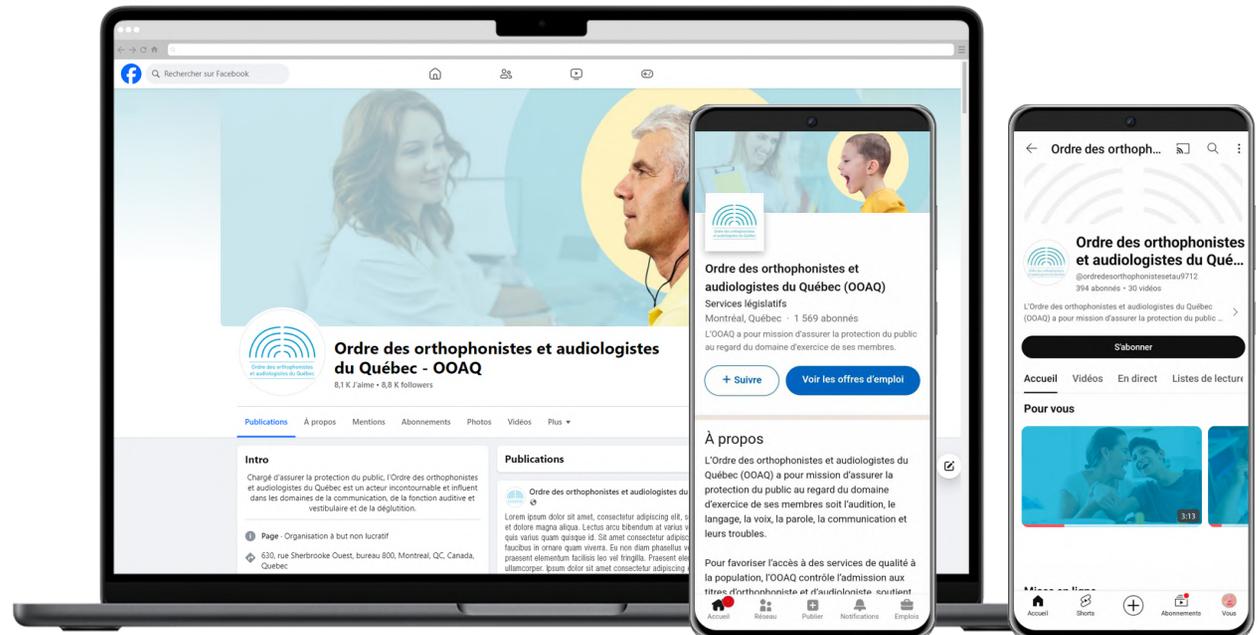
# Variations visuelles

Selon les besoins, des variations visuelles peuvent être développées pour donner une identité à une plateforme spécifique de l'Ordre. Par exemple, l'Espace Fréquence, la plateforme de partage de contenus professionnels et scientifiques lancée en décembre 2024, présente une identité visuelle propre, avec des coloris, des images et des pictogrammes différents de ceux que l'on retrouve sur les autres sections du site Web de l'OOAQ.



# Identifiants visuels pour les réseaux sociaux

L'Ordre est présent sur les plateformes Facebook, LinkedIn et YouTube. Les identifiants utilisés sur ces plateformes consistent en une adaptation du logo vertical, dans un format circulaire ou carré, et de deux visuels de couverture illustrant les professions d'orthophonistes et d'audiologistes. À l'occasion, ces couvertures peuvent être changées temporairement pour soutenir des initiatives d'autres organisations ou promouvoir une thématique particulière liée à l'orthophonie ou l'audiologie (ex. : le Mois de l'ouïe et de la communication).



## Campagnes numériques

Chaque année, l'Ordre s'engage au sein de campagnes numériques, comme le Mois de l'ouïe et de la communication.

Tout en préservant une cohérence générale dans son identité visuelle, l'approche employée lors de ces initiatives peut varier des normes graphiques habituelles. Cette divergence vise à garantir une identification distinctive de la campagne tout en permettant à l'Ordre de s'adapter de manière stratégique aux objectifs de cette dernière.

## Campagne du Mois de l'ouïe et de la communication 2020



## Campagne du Mois de l'ouïe et de la communication 2021



## Campagne du Mois de l'ouïe et de la communication 2023



# 2.2. APPLICATION ORGANISATIONNELLE

## 2.2.2. IMPRIMÉ

### Description

Cette section offre une vue d'ensemble des normes graphiques entourant les supports imprimés de l'Ordre. Voici une liste d'exemples de supports imprimés utilisés :

- **documents** : chaque année, l'Ordre édite des guides de pratiques et des mémoires, révisé régulièrement ses politiques, règlements et lignes directrices, et présente ses positionnements auprès du grand public et des différentes instances au moyen de documents ayant un visuel qui leur est propre;
- **objets promotionnels** : des produits et documents à l'image de l'Ordre, utilisés lors d'événements ou de salons.



## Palette de couleurs

La palette de couleurs utilisée dans les supports numériques de l'Ordre se prête aux communications imprimées.

On peut toutefois incorporer dans les documents un coloris ayant des teintes secondaires moins vibrantes et plus formelles dans le but de s'adapter au ton employé dans le contenu du texte. Contrairement aux supports numériques et pour répondre aux exigences de l'impression, les textes des documents sont en noir pur.

**La teinte de bleu principale (#009ECF) doit se trouver dans toutes les communications numériques de l'Ordre.**

### Principale

**HEX | #009ECF**  
**RVB | R 0 V 158 B 207**  
**CMJN | C 100 % M 24 % J 0 % N 19 %**

### Secondaires

**HEX | #DAE4E9**  
**RVB | R 218 V 228 B 233**  
**CMJN | C 6 % M 2 % J 0 % N 9 %**

**HEX | #EEE576**  
**RVB | R 238 V 229 B 118**  
**CMJN | C 0 % M 4 % J 50 % N 7 %**

**HEX | #5A6E79**  
**RVB | R 90 V 110 B 121**  
**CMJN | C 26 % M 9 % J 0 % N 53 %**

### Textes

**HEX | #000000**  
**RVB | R 0 V 0 B 0**  
**CMJN | C 0 % M 0 % J 0 % N 0 %**

## Typographies

Les polices de caractères utilisées par l'Ordre dans la majorité des supports imprimés sont **Avenir Black**, **Avenir Heavy** et **Avenir Book**. Grâce à leur apparence moderne et épurée, leurs traits sans empattement et leurs formes arrondies, ce choix de typographies permet une lisibilité optimale.

Selon les besoins visuels, il est possible d'incorporer dans les documents imprimés les polices de caractères réservées aux supports numériques, soit **Rift Soft Bold**, **Rubik Bold**, **Rift Soft Regular** et **Rubik Regular**. Par exemple, dans les brochures de l'Ordre, les polices Rubik Bold et Rubik Regular sont employées.

Dans un texte continu, l'interligne minimal, qui représente l'espace entre les lignes, est défini comme *simple*. La valeur d'un interligne simple est calculée en multipliant la taille du texte par 120 %. Par exemple, si le corps du texte est de 10 points, l'interligne minimal à utiliser sera de 12 points. Cette mise en page assure une clarté et une respirabilité au texte.

### Titre 1

#### Avenir Black

Aa Bb Cc Dd

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

Taille minimale : 14 pt

### Titre 2, Titre 3, Texte en gras

#### Avenir Heavy

Aa Bb Cc Dd

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

Taille minimale : 12 pt

### Titre 2, Titre 3, Texte

#### Avenir Book

Aa Bb Cc Dd

A B C D E F G H I J K L M O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

Taille minimale : 10,5 pt

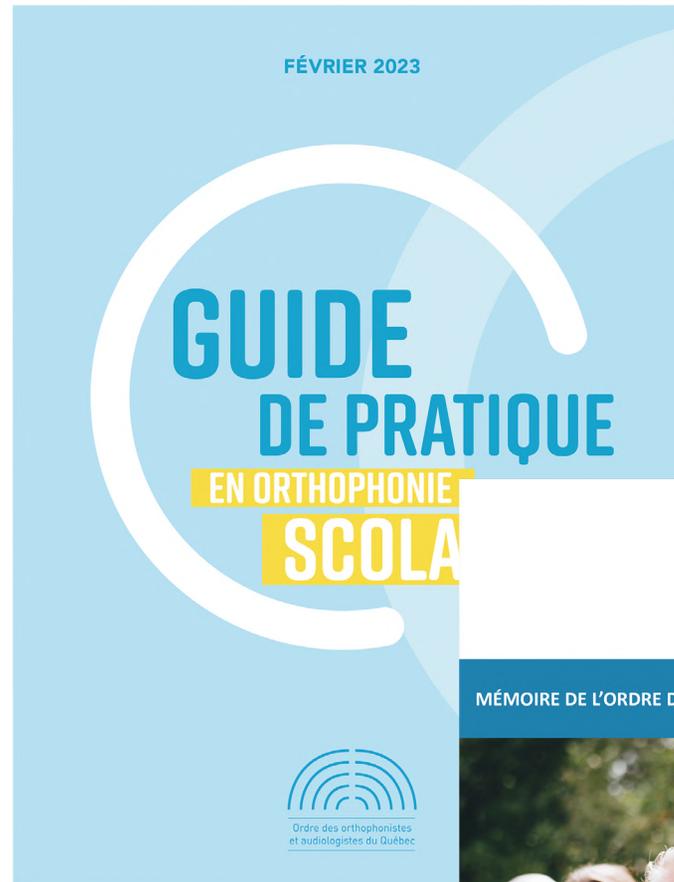
## Pages de garde

Bien que tous les documents de l'Ordre ne nécessitent pas systématiquement une page de garde, nous favorisons deux modèles distincts dans le cas où une telle présentation serait nécessaire.

- **Modèle « à bulles »** : il se distingue par l'utilisation de formes arrondies et dynamiques. Ce modèle est employé pour présenter les guides de pratiques, certaines lignes directrices et plus encore.
- **Modèle « à rectangles »** : il se distingue par sa présentation structurée. Ce modèle est utilisé dans les documents formels, tels que les mémoires, les positionnements, les commentaires et plus encore.

Les pages de garde doivent inclure les éléments suivants :

- le logo vertical;
- le titre du document;
- la date de publication.



# En-têtes, pieds de page et marges

La configuration des en-têtes et des pieds de pages des documents imprimés peuvent varier en fonction de l'espace réservé en marge.

- **Logo ou du nom de l'Ordre** : chaque document doit comporter en en-tête ou en pied de page soit le logo en format horizontal, soit le nom de l'Ordre écrit textuellement (« Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec » ou « OOAQ »).
- **Date de publication** : si un document ne possède pas de page de garde et que la date de publication ne figure pas parmi les premières pages, elle doit obligatoirement être inscrite en pied de page pour assurer une référence temporelle.
- **Numérotation des pages** : les documents dépassant deux pages doivent inclure une numérotation en pied de page.
- **Nom du document** : il est recommandé d'inclure le nom du document dans l'en-tête ou le pied de page pour permettre une identification rapide du document.

Pour assurer une bonne impression, les marges des documents imprimés doivent minimalement être de 1,27 cm en haut, en bas, à gauche et à droite.

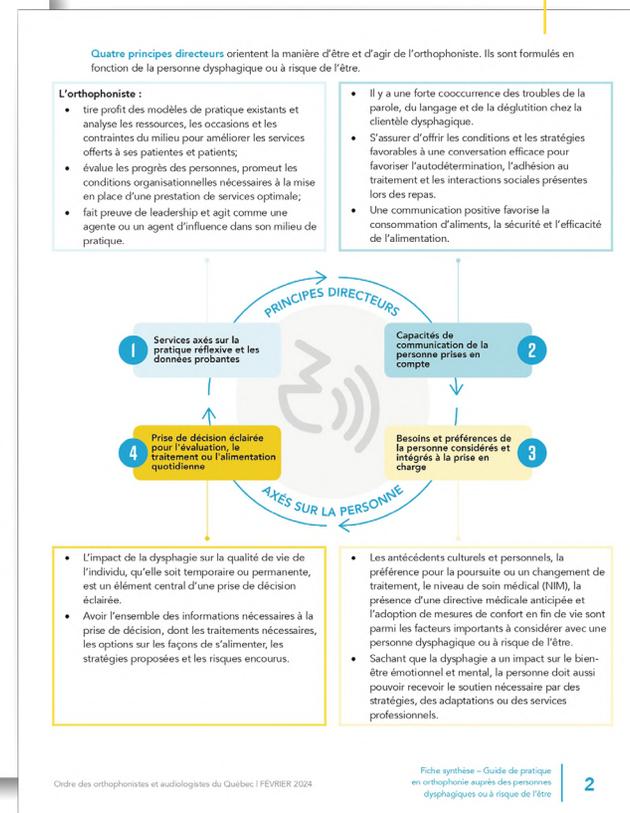
Marges de 2,54 cm

Logo de l'Ordre

Marges de 1,27 cm



Nom du document  
Date de publication  
Numéro de page

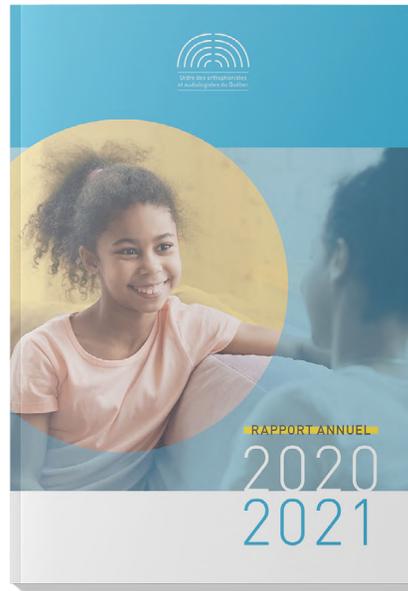
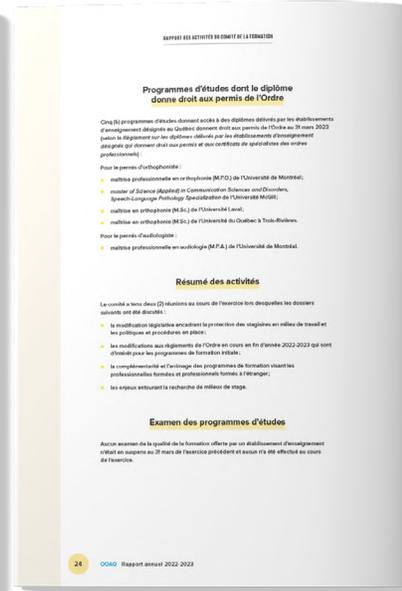


Nom de l'Ordre  
Date de publication  
Numéro de page  
Nom du document

# Rapports annuels

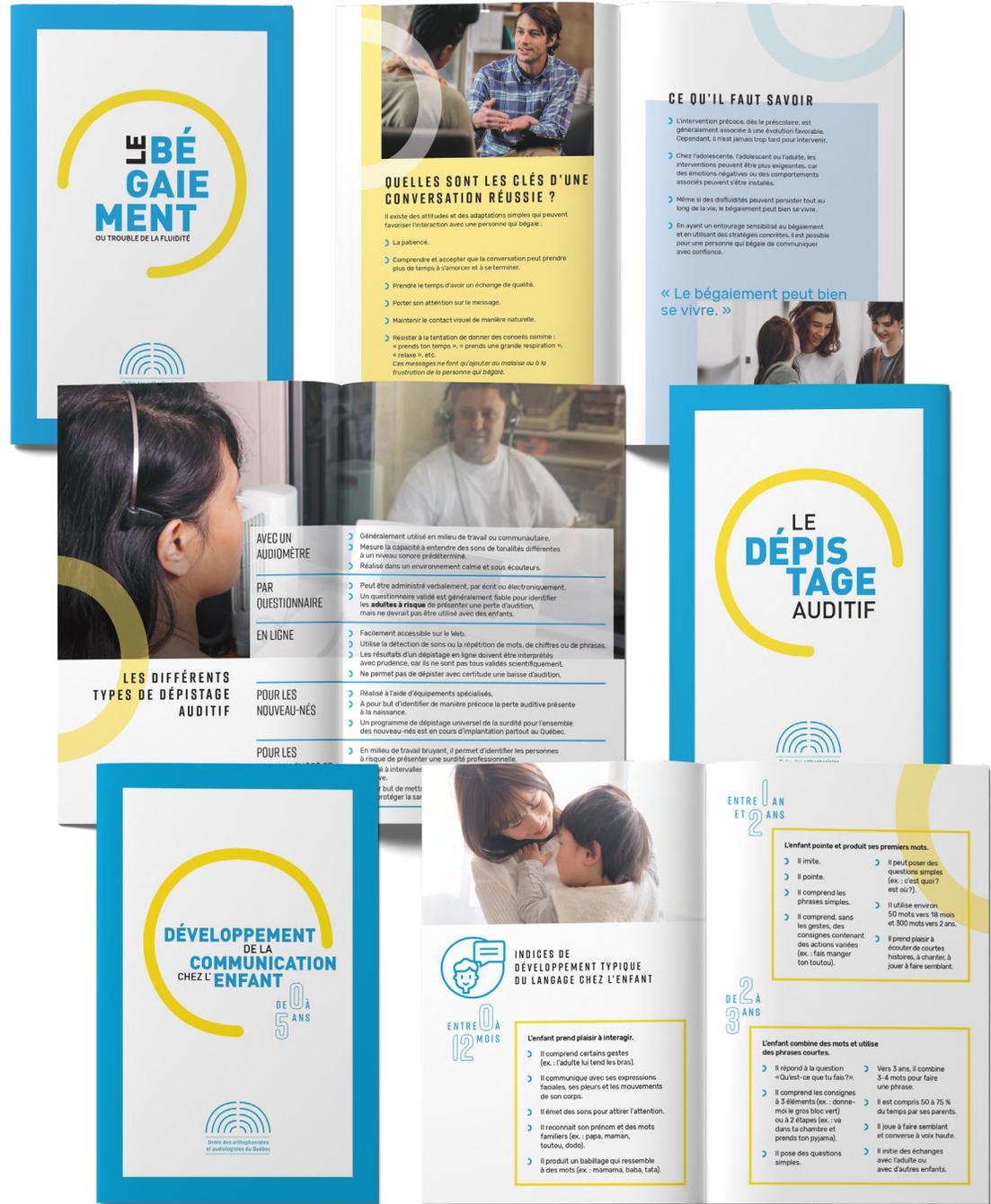
Les rapports annuels constituent une synthèse des activités et des réalisations de l'année, offrant une vision globale des impacts de l'Ordre. Cet outil de communication compile des données financières et statistiques pour informer le gouvernement, les membres, les parties prenantes externes et le grand public sur la gouvernance, les avancées, et les engagements de l'organisation.

Dans le cas de l'OOAQ, ses rapports annuels possèdent une esthétique qui évolue d'une année à l'autre, permettant une distinction entre chacun des documents.



# Brochures

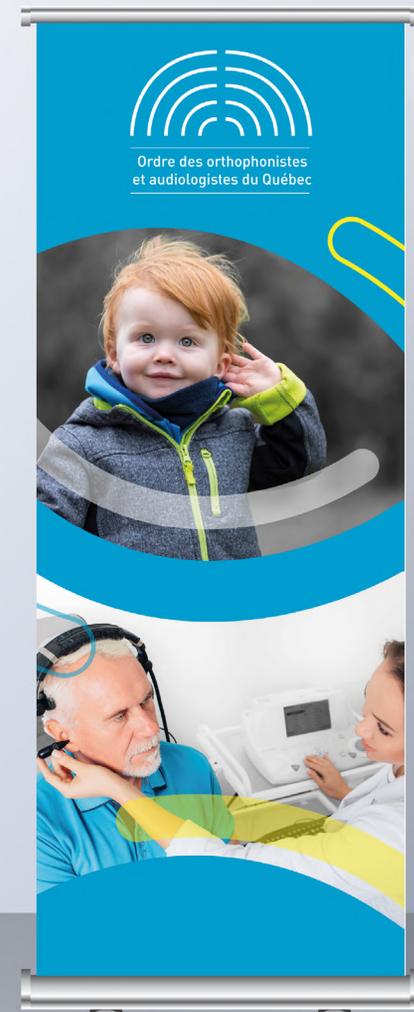
L'Ordre conçoit des brochures qui sont des ressources en orthophonie et en audiologie, utilisées lors d'événements ou de salons et distribuées au public présent sur place. Elles sont également accessibles sur le site Web de l'Ordre pour un usage ponctuel des membres ou du grand public. Elles arborent les couleurs de l'Ordre et présentent une mise en page uniforme, quoique quelques particularités visuelles les distinguent les unes aux autres.



## Objets promotionnels

Lors d'événements ou de salons, l'Ordre met de l'avant l'image de l'organisation à travers divers objets promotionnels. Par exemple, deux bannières déroulantes, illustrées ci-contre, ainsi qu'un large panneau d'exposition de dimensions 8 pieds par 10 pieds ont été conçus afin de refléter les professions d'orthophonistes et d'audiologistes.

Parallèlement, d'autres articles à l'effigie de l'Ordre ont été développés pour être distribués aux participantes et aux participants lors de ces événements et afin d'être utilisés par l'équipe de la permanence. Parmi ces produits, nous comptons des crayons, des épinglettes et des calepins.



# Diaporamas

Ces supports sont utilisés lors de présentations formelles de l'Ordre auprès de ses membres, de ses partenaires ou lors d'événements exigeant une présentation visuelle. Ils emploient les éléments visuels et les couleurs de l'OOAQ pour renforcer son image organisationnelle. Il est essentiel d'y inclure le logo vertical sur la page de garde.



# Lettres officielles

Un format de lettre officiel est disponible pour l'équipe de la permanence, prévu pour des envois officiels auprès de membres, de partenaires, de collaboratrices, de collaborateurs et de personnes du grand public.



Ordre des orthophonistes  
et audiologistes du Québec

Date

Jane Doe  
Titre  
OOAQ  
630, rue Sherbrooke Ouest bureau 800  
Montréal, Québec H3A 1E4  
[jdoe@ooaq.qc.ca](mailto:jdoe@ooaq.qc.ca)

Objet : Exemple d'objet

Madame,

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Praesent et fringilla ligula, non interdum sapien. Nunc eleifend ante at sagittis ultrices. Fusce magna eros, pharetra ac gravida vitae, imperdiet id quam. Suspendisse risus dolor, condimentum eget augue rutrum, interdum posuere orci. Curabitur quis ipsum sit amet eros eleifend mattis in et orci. Donec eleifend erat eget nibh euismod, vel suscipit elit tristique.

Class aptent taciti sociosqu ad litora torquent per conubia nostra, per inceptos himenaeos. Morbi eu quam non neque facilisis hendrerit. Aliquam erat volutpat. Vivamus eget malesuada felis. Praesent dictum felis id velit mollis ultrices. Suspendisse vestibulum sapien nisl, ac mattis velit venenatis non. Sed ut tincidunt nunc, et lobortis sem.

Praesent id aliquam enim, facilisis pretium lorem. In efficitur, tortor ut viverra ornare, orci nibh sodales massa, vitae accumsan elit ipsum et nulla. Quisque nec erat in massa pellentesque tincidunt. Morbi consectetur elit vel sapien euismod lacinia. Aenean faucibus mauris vitae sem accumsan, condimentum faucibus nunc rhoncus.

Mes sincères salutations,

SIGNATURE

John Doe  
Titre

[Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec](#)  
630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 1E4  
Téléphone 514 282-9123; [info@ooaq.qc.ca](mailto:info@ooaq.qc.ca)  
[www.ooaq.qc.ca](http://www.ooaq.qc.ca)

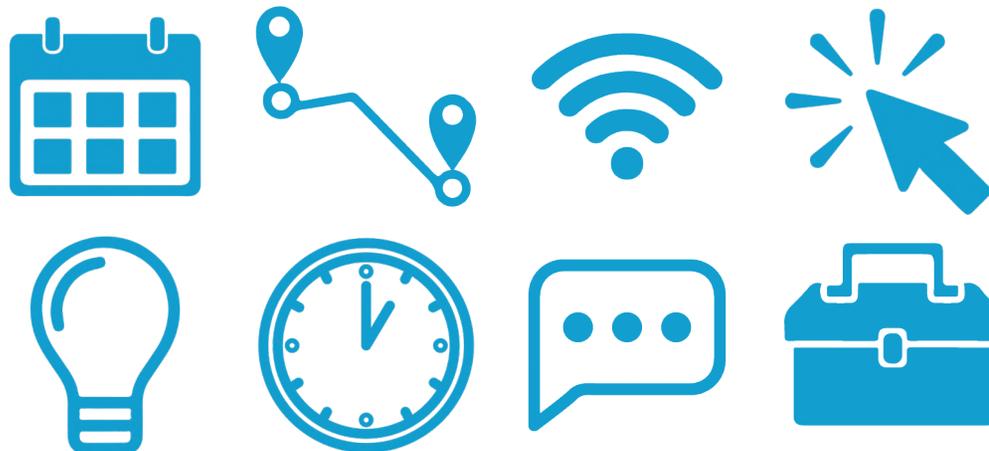
## 2.3. ÉLÉMENTS VISUELS

### Iconographie

L'Ordre utilise parfois des pictogrammes pour imager des concepts, soutenir des propos ou pour mettre en évidence une section de texte dans un document. Ces icônes se caractérisent par des contours de lignes moyennes et des coins tantôt droits, tantôt arrondis. L'Ordre privilégie des pictogrammes simples et sans trop de détails pour favoriser une compréhension optimale de l'image.

Deux pictogrammes spécifiques ont été élaborés pour représenter les professions d'orthophonistes et d'audiologistes.

Bien que les icônes soient souvent utilisées dans la teinte de bleu principale (#009ECF) sur fond blanc, ils peuvent également être présentés avec d'autres combinaisons de couleurs. Comme illustré dans l'exemple ci-contre, elles peuvent être placées sur un fond bleu ou jaune pâle, ou encore sur un fond plus contrasté et mises en blanc.



### Icônes de l'orthophonie et de l'audiologie



### Combinaisons de couleurs



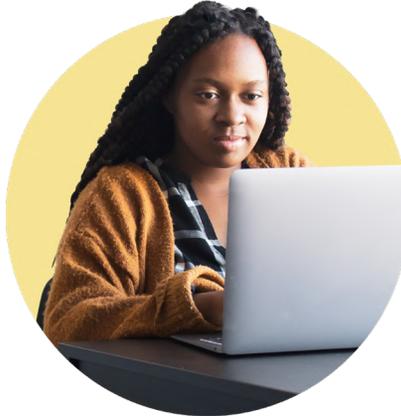
## En vedette

Souvent utilisées sur les plateformes numériques, les images *En vedette* illustrent des publics cibles, des objets ou des mains en action pour mettre en évidence un propos.

HEX | #F7E893

RVB | R 247 V 232 B 147

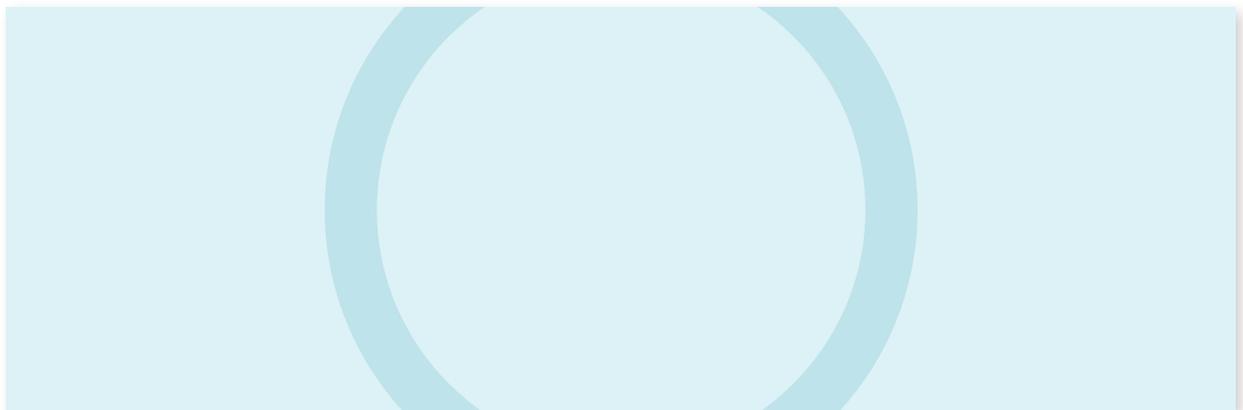
CMJN | C 0 % M 6 % J 40 % N 3 %



## Textures

Les textures «de bulles» sont disponibles dans une variété de coloris. Elles représentent les ondes auditives et orales, une image reprise des logos de l'Ordre.

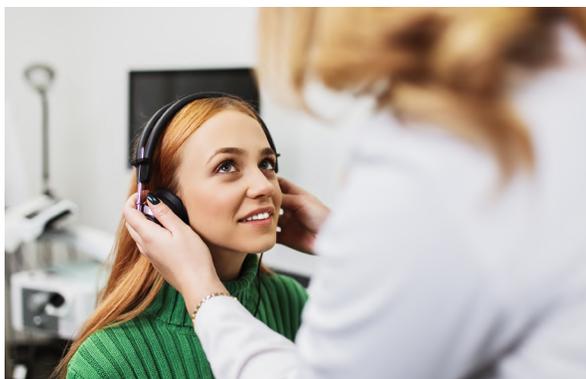
Sur les plateformes Web, ces textures sont employées en arrière-plan d'appels à l'action (*call-to-action*). Elles sont également présentes sur de nombreux documents imprimés, tels que les calepins officiels, les brochures, les cartes d'affaires, certaines pages de garde et plus encore.



## Traitement photographique

Le choix de photos vise à présenter l'Ordre et les professions d'orthophonistes et d'audiologistes de manière humaine et authentique à travers des portraits qui reflètent le slogan de l'organisation, «La communication humaine, un besoin essentiel». Cette approche valorise les services offerts par les professionnelles et les professionnels tout en mettant en lumière leur clientèle. Les images exposent une diversité en favorisant la **mixité des nationalités, des genres et des âges** et en capturant des **poses et des expressions naturelles**. L'esthétique des images évite les couleurs criardes, s'harmonise avec la palette et l'esthétique de l'Ordre, et privilégie la lumière naturelle.

## Représentations réalistes des professions



## Portraits



## Interactions humaines



## Plans rapprochés



## Représentations abstraites

